

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis s'est réuni, à l'espace Cambresis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le vingt et un mars deux mille vingt-cinq, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : 50 membres sont présents, avec voix délibérative (38 titulaires et 12 suppléants)

Le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants – 17 titulaires – 9 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|-------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| 1. Gérard ALLART | 11. Romain MANESSE | 18. Jean-Paul BASSELET (S) |
| 2. Yvette BLANCHARD | 12. Stéphane MAURICE | 19. Jean-Pierre BAVENCOFFE (S) |
| 3. Jacques DENOYELLE | 13. Pascal MOMPACH | 20. Agnès BILBAUT(S) |
| 4. Jean-Marie DEVILLERS | 14. Michel PRETTRE | 21. Marie-Danielle CHEVALIER (S) |
| 5. Pascal DUEZ | 15. Slimane RAHEM | 22. Jean-Pierre COUVENT(S) |
| 6. Jean FICHAUX | 16. Maryvone RINGEVAL | 23. Bernard DEBUT (S) |
| 7. Olivier GOBERT | 17. Sylvain TRANOY | 24. Claude LECLERCQ (S) |
| 8. Jean-Claude GUINET | | 25. Danielle PREVOST(S) |
| 9. Bernard HUREZ | | 26. Thérèse WAGNIES(S) |
| 10. Billy JOURNET | | |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (17 votants – 16 titulaires – 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. Etienne BASQUIN | 9. Michel HENNEQUART |
| 2. Didier CATTOEN | 10. Yannick HERBET |
| 3. Maurice DEFAUX | 11. Julien LEONARD |
| 4. Marie-Josée DEPREZ | 12. Jean-Felix MACAREZ |
| 5. Bernadette DUBUIS | 13. Joseph MODARELLI |
| 6. André-Marie FORRIERE | 14. Henri QUONIOU |
| 7. Daniel FORRIERES | 15. Liliane RICHOMME |
| 8. Sylvain HALLE | 16. Paul SOUPLY |
| | 17. Christelle MERIAUX (S) |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (7 votants – 5 titulaires– 2 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | |
|---------------------|-------------------------------|
| 1. Jean-Marc BOUCLY | 5. Jean-Marc LEMEITER |
| 2. Michel DHANEUS | 6. Maryse BALEMBOIS-LESAGE(S) |
| 3. Didier ESCARTIN | 7. Denis DELSART(S) |
| 4. Georges FLAMENG | |

Membre ayant participé à la séance:

-Jean-Claude COLLERY, élu, commune de Bazuel

Membres excusés (T) :

Thierry BOUTEMAN, Pascal BRUNIAUX, M-Bernadette BUISSET-LAVALARD, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Eddy DHERBECOURT, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Thérèse DOIGNEAUX, Nathalie DROBINOHA, Christian DUMONT, Benoit DHORDAIN, Dominique GAILLARD, Jeanine HOSSELET, Bruno IVANEC, Marc LANGLAIS, Bruno LEFEBVRE, Philippe LOYEZ, Yves MARECAILLE, Karine MORELLE, Francis NOBLECOURT, Daniel POTEAU, Laurence SAYDON, Gérard SETAN, Nicolas SIEGLER.

Fabrice BACCOUT, Patrice BONIFACE, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Pierre-Henri DUDANT, Jean-Claude GERARD, Ludovic HAVART, Stéphane JUMEAUX, Bertrand LEFEBVRE, Monique LESNE, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Gilles PELLETIER, Patrice QUEVREUX, Bernard PLET, Jacques OLIVIER, Laurence RIBES, Jeremy RICHARD.

Christophe BISIAUX, Paul SAGNIEZ, Roland SALENGRO .

Secrétaire de séance :

Michel HENNEQUART

OBJET : AMO BIOMASSE AGRICOLE : AVENANT A LA CONVENTION

Le Vice-Président rappelle que le Pays du Cambrésis s'était engagé dans un Contrat d'Objectifs Territorial (COT TRI) Troisième Révolution Industrielle (Rev3) avec la Région Hauts-de-France et l'ADEME sur la période 10/2020-10/2023.

La mise en œuvre du COT TRI a permis au territoire de mettre en synergie les enjeux et les objectifs croisés du SCoT et du PCAET, avec une traduction opérationnelle sur les volets efficacité énergétique et production d'énergies renouvelables. L'objectif étant l'autonomie énergétique du territoire, voire le Territoire à Energie Positive.

Le Pays du Cambrésis a souhaité notamment accompagner les acteurs publics et privés de son territoire autour des filières de valorisation de biomasse (miscanthus, bois, etc.). En effet, plusieurs projets de chaufferies miscanthus étaient en réflexion sur le territoire, qui a fait suite à la journée d'information sur la biomasse.

Le Vice-Président informe qu'une convention avec la Chambre d'Agriculture qui dispose des compétences requises dans le cadre de son service « Bâtiments, Energies, Machinisme et ICPE » a été engagée au 1er juillet 2023, pour une durée de deux ans.

Pour rappel, les objectifs sont de :

- Identifier les potentialités de développement de la biomasse agricole et ses valorisations
- Aider à la coordination des acteurs et des projets sur la biomasse agricole (dont le miscanthus et les TCCR- taillis à très courte rotation) au sein du territoire
- Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire, préserver la biodiversité et permettre le stockage du carbone dans les sols.

La réalisation du projet ayant pris du retard, il est proposé de prolonger la convention d'un an, soit jusqu'au 30/06/2026.

Il est proposé au comité syndical de :

- Valider l'avenant à la convention « AMO Biomasse agricole » d'une année soit du 01/07/2025 au 30/06/2026
- Autoriser le Président à signer l'avenant à la convention « AMO Biomasse agricole » et tous documents s'y afférents

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Publié le 04 AVR. 2025

Certifié exécutoire le 04 AVR. 2025

Le Président,

Sylvain TRANOY



Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID : 059-255902330-20250404-D2025_18-DE